

Agent de développement et de médiation interculturelle (BAGIC)

RÉF | 1485

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

- Développer des compétences en coordination de projet : sa capacité à construire des actions collectives et des projets de groupe en s'inspirant au plus près de la démarche d'Éducation permanente
- Développer des compétences en communication interculturelle
- Développer une vision politique de son positionnement et de son action
- Développer l'aptitude à comprendre et tenir compte du cadre institutionnel dans lequel cette action a lieu, y compris pour le faire évoluer

Programme

Première année

- Histoire, sociologie, anthropologie et politique des migrations et des communautés en Belgique
- Récits de trajectoires migratoires
- Approche interculturelle niv. 1
- Théories et pratiques de la communication (CNV, Palo Alto, Rogers, Gordon, PNL ...)
- Accompagnement et construction de projets niv. 1
- Dynamique de groupe
- Résolution de conflits
- Atelier d'expression corporelle
- Atelier d'écriture
- Minimum 76h de pratique professionnelle et rapport de projet

Deuxième année

- Approche interculturelle niv. 2
- Stigmatisation des groupes sociaux (stéréotype, discrimination, racisme et domination)
- Médiation
- Histoire de la Belgique, structures de l'État et financement

- Politiques de la Ville et dispositifs publics
- Éducation permanente : démarche et décret
- Techniques d'animation et de conduite de réunions
- Accompagnement et construction de projets niv. 2
- Entraînement mental
- Action et intelligences collectives (créer et faire vivre une asbl, réseaux, partenariat, développement communautaire...)
- Analyse institutionnelle et organisationnelle
- Minimum 152h de pratique professionnelle et rapport de projet.
- Épreuve intégrée de fin de formation (jury externe)

Certification(s) visée(s)

Brevet d'Aptitude à la Gestion d'Institutions Culturelles et à la coordination du projet global d'organisations culturelles et socioculturelles (BAGIC), reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation

[Organisme d'insertion socio-professionnelle \(OISP\) - Contrat de formation professionnelle pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

ORGANISATION

Durée

2 années

Horaire

mardi de 9h30 à 16h30
La formation comprend 4 week-ends dont un résidentiel

Début

Septembre 2024 (cycle 2024-2026) 1 fois par an

Coût

Gratuit.

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir au moins 24 ans.
Avoir **au minimum** le *certificat de l'enseignement secondaire inférieur* de plein exercice (CESI ou CESDD) ou une *équivalence de la Fédération Wallonie-Bruxelles*

Connaître

- Avoir une connaissance suffisante du français tant à l'oral qu'à l'écrit et de l'utilisation du traitement de texte
- Satisfaire à un entretien de sélection

Remarques

- Les chercheurs d'emploi bénéficient d'un contrat de formation professionnelle pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation
- La formation donne droit au congé éducation pour les travailleurs

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Participez à une séances d'information, soit en envoyant un mail à formation@cbai.be (en mentionnant vos nom, prénom, adresse, n°de gsm et la date choisie), soit en téléphonant au 02 289 70 61

Pour s'informer uniquement

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Téléphonnez à Graziella CUTAIA au 02 289 70 61
- Envoyez un mail à formation@cbai.be

Organisme

CBAI - Centre bruxellois d'action interculturelle
Avenue de Stalingrad 24
1000 Bruxelles
Tél: 02/289 70 50
<http://www.cbai.be>

